



**Agir pour  
la santé  
des femmes**

## ADSF

*Agir pour la Santé des Femmes*

---

# PROJET ASSOCIATIF 2025-2030

### Table des matières

PROJET ASSOCIATIF 2025-2030 .....	1
1. Vision fondatrice.....	2
2. Nos fondamentaux.....	2
Une association féministe.....	2
Pour les droits à la santé et le pouvoir d'agir.....	2
Une action inconditionnelle et indépendante.....	2
3. Notre périmètre d'action.....	2
4. Accompagner vers la santé et les droits .....	3
5. Des pratiques de terrain, des outils au service du lien.....	4
6. Notre histoire.....	4
7. Cap 2030 : nos priorités stratégiques .....	4
8. Une gouvernance indépendante et engagée.....	5
9. Une culture de l'impact au service du développement territorial et du plaidoyer..	5
10. Annexe : Charte de l'ADSF - Nos engagements.....	6

## 1. Vision fondatrice

*« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. » – OMS*

---

L'ADSF – Agir pour la Santé des Femmes – agit pour que le **droit à la santé** soit effectif pour **toutes les femmes**, en particulier celles rendues **invisibles** par les conditions extrêmes d'**exclusion**. Nous voulons une société où l'**accès aux soins** ne dépend ni du **genre**, ni de l'origine, ni du **parcours de vie** – une société qui **reconnait, prévient et répare** les atteintes à la santé des femmes les plus **marginalisées**.

## 2. Nos fondamentaux

### Une association féministe

L'ADSF agit au croisement de la **santé publique** et de la **lutte féministe**. Elle combat les **inégalités structurelles** qui traversent le système de soins et les politiques sociales. Elle défend une approche fondée sur les **droits humains**, l'**égalité réelle**, et l'**émancipation** des femmes.

### Pour les droits à la santé et le pouvoir d'agir

L'ADSF place le **pouvoir d'agir des femmes** au cœur de son action. Elle soutient des parcours qui renforcent l'**autonomie**, la **confiance en soi**, la **compréhension du système de santé** et l'**appropriation des droits**. Chaque femme est considérée comme **experte de sa vie**.

### Une action inconditionnelle et indépendante

L'ADSF agit **sans condition d'accès**, dans une éthique d'**accueil bienveillant**, d'**écoute active** et de **non-jugement**. L'ADSF est une association **laïque, indépendante de tous intérêts personnels, financiers ou partisans**, qui œuvre dans le respect des personnes et des principes de solidarité.

## 3. Notre périmètre d'action

*Vers une santé globale et de genre*

---

L'ADSF déploie son action au service d'une vision globale et décloisonnée de la santé, indissociable des réalités sociales et des violences de genre. Parce que les atteintes à la santé ne se limitent pas à des symptômes ou à des organes, mais s'enracinent dans des

parcours de vie marqués par l'exclusion, l'exil, les violences et la précarité, nous intervenons là où les besoins sont les plus criants, les réponses les plus absentes.

Nous agissons ainsi dans les champs de la santé mentale, sexuelle, périnatale, mais aussi dans l'accès aux soins généralistes et spécialisés, la prévention, le dépistage, l'accompagnement face aux conséquences des violences, le soutien à la parentalité, l'hygiène et le bien-être. À ces enjeux cliniques s'ajoutent des dimensions tout aussi fondamentales : l'accès aux droits, le lien social, l'estime de soi et la reconstruction.

Cette approche intégrée repose sur une conviction forte : la santé ne peut être pensée sans tenir compte des déterminants sociaux et des rapports de domination. Elle implique de considérer chaque femme dans la globalité de son existence, de reconnaître les freins multiples à l'accès aux soins, et d'apporter des réponses adaptées.

### *Histoires – Diversité - Parcours*

---

L'ADSF accompagne des femmes aux parcours multiples et complexes du fait de leurs situations de grande précarité et des violences qu'elles ont subi. Toutes partagent une expérience d'exclusion qui rend l'accès aux soins difficile, voire impossible, sans médiation ni accompagnement spécifique.

## 4. Accompagner vers la santé et les droits

### *Aller-vers – Accueillir – Autonomiser*

---

L'accompagnement proposé par l'ADSF vise à restaurer un accès effectif aux soins et aux droits pour les femmes les plus marginalisées, dans le respect de leur rythme et de leur dignité. Il s'inscrit dans une approche globale de la santé, attentive aux multiples dimensions de la vulnérabilité.

Au cœur de notre démarche : l'amélioration de la santé physique, mentale et sociale ; le renforcement de l'autonomie et du pouvoir d'agir ; la lutte contre les discriminations systémiques qui freinent l'accès aux dispositifs de droit commun. Chaque accompagnement est pensé comme un chemin vers la réparation, la réappropriation et l'émancipation :

- **Aller vers** les femmes en grande précarité, via des maraudes mobiles et pédestres, pour créer du lien dans les espaces d'invisibilité.
- **Accueillir** dans des lieux sûrs, non mixtes, pensés comme des espaces de soin global, d'écoute, d'évaluation des besoins et d'orientation.
- **Ramener vers le droit commun** en assurant un **accompagnement actif** vers les structures existantes, tout en comblant les carences du système de santé.

## 5. Des pratiques de terrain, des outils au service du lien

### *Observer – Adapter – Intervenir*

---

L'accompagnement se construit pas à pas, et se déploie à travers des entretiens progressifs, des évaluations médico-psychologiques, des consultations de santé, des soins immédiats ou des actes de dépistage. Lorsque c'est nécessaire, un accompagnement physique vers les structures de droit commun est assuré, pour lever les freins à l'accès aux soins.

L'ADSF propose également des activités collectives à visée thérapeutique, préventive ou éducative, qui offrent aux femmes des espaces de répit, de parole, d'apprentissage et de lien social.

Les équipes s'appuient sur des outils internes structurants : le logiciel MANO pour le suivi des situations, des réunions cliniques pluridisciplinaires pour croiser les regards, des pictogrammes pour favoriser la compréhension, un planning partagé pour assurer la continuité des actions.

Enfin, les Femmes Repaires, pair-aidantes ayant connu des parcours proches de ceux des femmes accompagnées par l'ADSF, jouent un rôle fondamental dans la médiation et l'adhésion aux parcours de soin par leur engagement et leur expérience vécue. Leur présence incarne une pair-aidance intégrée et profondément transformatrice.

## 6. Notre histoire

### *De 2001 à aujourd'hui*

---

- **2001–2014** : actions internationales expérimentales.
- **2015–2019** : structuration nationale et premiers ancrages territoriaux (Île-de-France, Hauts-de-France).
- **2020–2021** : mobilisation sanitaire pendant la crise sanitaire de la COVID-19.
- **2022–2024** : réorganisation stratégique, essaimage, structuration de l'impact.
- **2025-2030** : stratégie de développement et pilotage par l'impact.

## 7. Cap 2030 : nos priorités stratégiques

### *Ambition – Ancrage – Essaimage*

---

**Pour les années 2025 à 2030**, l'ADSF affirme sa volonté de consolider et d'élargir son impact au service des femmes les plus exclues du soin. Cinq grandes priorités guideront notre action dans les années à venir :

1. **Essaimer notre modèle « aller vers »** dans de nouveaux territoires, avec des équipes mobiles et des dispositifs adaptés aux réalités locales.
2. **Renforcer notre capacité d'évaluation et d'analyse d'impact**, à travers des outils partagés, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et des retours d'expérience des femmes accompagnées.
3. **Développer des partenariats publics, privés et associatifs** pour assurer une action pérenne, coordonnée, et complémentaire au sein des territoires.
4. **Accroître la participation des femmes** concernées à la gouvernance, à la co-construction des actions et à la parole publique.
5. **Consolider notre équipe salariée et bénévole** en agissant sur l'attractivité, la formation, les conditions de travail et la reconnaissance des engagements.

## 8. Une gouvernance indépendante et engagée

### *Vision – Ethique – Implication*

---

L'ADSF est dirigée par un Conseil d'administration composé de membres bénévoles aux profils complémentaires. La direction générale assure la mise en œuvre opérationnelle, en lien étroit avec les chef-fes de service. Les salarié-es participent aux assemblées générales et aux réflexions collectives. Les Femmes Repaires sont pleinement intégrées à l'équipe opérationnelle et à la gouvernance de l'ADSF.

## 9. Une culture de l'impact au service du développement territorial et du plaidoyer

### *Besoins – Réponses – Territoires*

---

Forte de ses ancrages à Paris et Lille, l'ADSF poursuivra **l'essaimage de son modèle d'intervention sur d'autres territoires**, en s'appuyant sur des diagnostics de besoins locaux, des alliances avec les acteurs associatifs, institutionnels et de santé, et une adaptation continue de ses dispositifs aux contextes rencontrés.

### *Mesurer – Comprendre – Influencer*

---

L'ADSF développe un **plaidoyer ancré dans l'expérience du terrain**, orienté vers la **transformation des politiques publiques**. Elle contribue à la **reconnaissance institutionnelle** des besoins spécifiques des femmes en grande précarité, en intégrant la santé dans une perspective **intersectionnelle, féministe et inclusive**.

La mesure de l'impact guide notre action : elle alimente notre plaidoyer, oriente nos choix stratégiques, et rend compte à nos partenaires comme aux femmes accompagnées. L'analyse croisée des données issues du terrain, des récits de vie, des consultations et des entretiens permet de dégager des tendances, de formuler des alertes, et de construire des revendications fondées sur l'expérience vécue.

### *Mettre la société en mouvement*

---

- Avec les **femmes concernées** elles-mêmes, en particulier les **Femmes Repaires**, actrices de confiance et de transformation.
- Avec les **citoyen·nes** et **bénévoles** engagé·es, mobilisé·es pour visibiliser et faire évoluer les pratiques.
- Avec les **professionnel·les** de santé, du social, les **partenaires institutionnels** et **privés**, pour construire des modèles innovants, transférables et collectifs.

*Ce projet associatif est complété par les projets de service propres à chaque antenne, qui déclinent les orientations communes en tenant compte des spécificités territoriales, des dynamiques locales et des réalités d'intervention de chaque site.*

## 10. Annexe : Charte de l'ADSF - Nos engagements

### **1. Pour une santé globale, féministe et inclusive**

Nous agissons pour un droit à la santé effectif, intégrant la santé physique, mentale, sociale, sexuelle et reproductive, en tenant compte des parcours de vie, des violences subies et des rapports de domination.

### **2. Pour un accueil inconditionnel, digne et bienveillant**

Nous accueillons chaque femme sans condition, dans des espaces pensés pour la sécurité, l'écoute et la confiance. Nous refusons toute forme de jugement ou de discrimination.

### **3. Pour l'autonomie et le pouvoir d'agir des femmes**

Nous soutenons les femmes dans leur capacité à faire des choix pour elles-mêmes, à comprendre leurs droits et à accéder aux soins, en reconnaissant leur expertise sur leur propre vie.

### **4. Pour des pratiques professionnelles éthiques et engagées**

Nous construisons une culture commune du soin et de l'accompagnement, fondée sur la bienveillance, la réflexivité, le respect de la singularité et le souci constant d'amélioration.

### **5. Pour la reconnaissance des savoirs issus de l'expérience**

Nous intégrons les Femmes Repaires et les personnes concernées dans toutes les dimensions de l'action associative, y compris la gouvernance, la formation et le plaidoyer.

### **6. Pour un ancrage territorial et une réponse adaptée aux réalités locales**

Nous développons des actions de proximité à Paris, Lille et ailleurs, en lien avec les besoins identifiés sur le terrain, les ressources disponibles et les partenaires locaux.

### **7. Pour un pilotage rigoureux, collectif et transparent**

Nous mettons en œuvre un suivi qualitatif et quantitatif de nos actions, en croisant les données, les retours d'expérience et les pratiques professionnelles pour garantir leur pertinence.

### **8. Pour une parole politique ancrée dans le terrain**

Nous produisons une expertise féministe issue du vécu des femmes accompagnées. Cette parole nourrit notre plaidoyer pour une transformation durable des politiques publiques de santé et de lutte contre l'exclusion.